

HABILITATION ÉLECTRIQUE B1V-B2V-BC-BR BE MESURAGE/VÉRIFICATION /ESSAI

Habilitation électrique



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le but de la formation est de permettre au personnel électricien intervenant en basse tension de travailler en sécurité sur des opérations générales de création, modification, entretien et dépannage sur les ouvrages et installations électriques.



COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de chantier, du chargé de travaux ou de l'employeur.
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux.
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique.
- Baliser et surveiller la zone des opérations (chargé de chantier).
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective (nappe isolante, écran, etc.).
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle.
- Préparer et diriger les travaux.
- Rédiger/compléter les documents propres aux opérations.
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Réaliser une intervention basse tension générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion.
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention).
- Réaliser une consignation en une étape.
- Baliser et surveiller la zone des opérations (BE Essai).
- Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (BE manœuvre).
- Réaliser un essai et un mesurage seul ou à plusieurs et une consignation pour son propre compte (BE essai).
- Réaliser un mesurage ou vérification (examen visuel, essai, mesurage) (BE mesurage/vérification).
- Connaissances acquises et savoir-faire nécessaire pour prendre en compte le risque électrique :
 - Dans le cadre d'opérations non électriques et pour se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations précisément définies.
 - Dans le cadre d'opérations spécifiques (essai, mesurage, vérification, manœuvre).



CELESTRA

SAVOIR FAIRE, SAVOIR ÊTRE

21h

12 personnes maximum

Formation Intra-entreprise
aux dates de votre choix

Formation inter-entreprises
près de chez vous

Merci de nous consulter
pour les tarifs intra et inter



Indicateurs habilitation électrique - 2025

- Nombre de personnes formées : 515
- Taux de réussite : 93,5%
- Indice de satisfaction : 99,4%

Prérequis

- Comprendre et parler la langue dans laquelle la formation est dispensée.
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Personnel concerné

Personnel chargé des opérations de travaux et/ou d'entretien, de maintenance et/ou de consignation des installations électriques basse tension.



PÉDAGOGIE

► Méthodes

- La journée est interactive, le formateur crée les conditions où chacun peut s'exprimer et écouter.
- La formation propose, entre autres, les éléments suivants :
 - Échanges personnalisés avec le formateur;
 - Partage d'expériences;
 - Jeux de rôles et mises en situation;
- Apprentissage en ligne possible (sur demande).

► Documents

Support pédagogique reprenant les protocoles et l'ensemble des points examinés remis au participant à l'issue de la formation.



PROGRAMME

► MODULE TRONC COMMUN N°2

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les différents DOMAINES DE TENSION.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.

► MODULE ENVIRONNEMENT

- Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
- Les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- La ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans L'ENVIRONNEMENT.

► MODULE HABILITATION

- Le principe d'une HABILITATION.
- Définition des symboles d'HABILITATION.

► MODULE PREMIERS SECOURS (INITIATION)

- Dispositions à prendre en cas d'accidents de personnes sur les équipements électriques.

► MODULE SÉCURITÉ INCENDIE

- Incendie sur les ouvrages électriques.

SUITE PROGRAMME



CELESTRA

SAVOIR FAIRE, SAVOIR ÊTRE

Financement

Possibilité de prise en charge par les OPCO et le compte CPF.

Merci de nous consulter pour plus d'informations.

Inclusion et handicap

Si vous rencontrez des difficultés, merci de nous contacter.

Nos domaines de formation

- Hygiène - Sécurité - Prévention
- Efficacité professionnelle
- Compétences transverses (Leadership – Management...)
- Informatique et marketing
- Développement personnel
- Formations spécifiques métier

Nos spécificités

- Formation sur mesure possible
- Présence nationale
- Accompagnement à la constitution de vos dossiers de financement.

Nous contacter

01 84 74 01 50

contact@celestra-formation.fr

celestra-formation.fr

► MODULES SPÉCIFIQUES BASSE TENSION

- Les travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Les prescriptions d'exécution des travaux, organiser, délimiter et signaler la zone de travail.
- Les documents applicables dans le cadre des travaux ainsi que les autres documents.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux essais pour B2v Essai.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé des travaux.
- Les opérations de consignation et les documents associés.
- Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes.
- Un régime de réquisition, si nécessaire.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Condition d'évaluation

- Evaluation théorique et pratique pendant et à l'issue de la formation par les moyens suivants :
 - Mises en situation professionnelles évaluées et commentées par le formateur;
 - Questionnement oral par le formateur;
 - Test final à l'issue de la formation.

Validation

Attestation de fin de formation individuelle délivrée par CELESTRA



CELESTRA
SAVOIR FAIRE, SAVOIR ÊTRE



*Former est bien plus
que de dire un savoir,
le défi est de le
transmettre.*

Nous contacter

01 84 74 01 50

contact@celestra-formation.fr

celestra-formation.fr